RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A.B.U AUTOS

SASU Au capital de 3 000 euros
Siège social : 13 rue Henri Becquerel,
60000 Beauvais
SIREN : 944 486 307
RCS de Beauvais

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

L'an deux mille vingt-six, le 1er juillet,

Monsieur MUHAMMAD Usman, agissant en qualité d'associé unique de la société A.B.U AUTOS, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU), au capital de 3 000 euros, dont le siège social est situé 13 rue Henri Becquerel, 60000 Beauvais, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Beauvais sous le numéro 944 486 307,

Après avoir pris connaissance des statuts de la société,

A pris les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION : TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société actuellement fixé :
13 rue Henri Becquerel, 60000 Beauvais
à l'adresse suivante :
86 rue des Hayettes, 95340 Bernes-sur-Oise
à compter du 01/07/2026.
En conséquence, l'associé unique décide de modifier l'**Article 4 – SIÈGE SOCIAL** des statuts, qui sera désormais rédigé comme suit :

ARTICLE 4 – SIÈGE SOCIAL

Le siège social est fixé au :

86 rue des Hayettes, 95340 Bernes-sur-Oise.

Il peut être transféré en tout autre endroit du même département ou d'un département limitrophe par décision du Président, sous réserve de ratification par l'associé unique, et en tout autre lieu par décision de l'associé unique.

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DÉCISION : ADJONCTION D'UNE ACTIVITÉ À L'OBJET SOCIAL

L'associé unique décide d'adjoindre à l'objet social existant l'activité suivante :

A.B.U AUTOS

SASU Au capital de 3 000 euros
Siège social : 13 rue Henri Becquerel,
60000 Beauvais
SIREN : 944 486 307
RCS de Beauvais

« L'entretien, la réparation, la carrosserie, la peinture, le débosselage de tous véhicules automobiles et la mécanique de tous véhicules. »

En conséquence, l'**Article 3 – OBJET SOCIAL** des statuts est modifié afin d'intégrer cette nouvelle activité.

L'objet social de la société comprend désormais notamment :

- L'entretien, la réparation, la carrosserie, la peinture, le débosselage de tous véhicules automobiles et la mécanique de tous véhicules ;
- Services de l'automobile, achat et vente de véhicules automobiles léger
- Mécanique automobile légers
- Achat et vente en import-export de véhicules automobiles légers
- Service carte grise
- Achat et vente de pièces détachées automobiles

Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIÈME DÉCISION : POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITÉS

L'associé unique donne tous pouvoirs au Président, ainsi qu'au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales consécutives aux décisions prises aux termes du présent procès-verbal.

Tous pouvoirs sont notamment conférés pour effectuer les formalités de publicité et de déclaration nécessaires auprès du Guichet unique des formalités des entreprises, ainsi que toutes formalités auprès du Registre du Commerce et des Sociétés compétent.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par l'associé unique.

Fait à Bernes-Sur-Oise, le 01/07/2026

L'Associé unique
Monsieur MUHAMMAD Usman

